



CHARTRE DU SAVOIR VIVRE A LA CANTINE

Établie avec les élus du conseil municipal des enfants

Cette Charte a pour but de créer un environnement convivial et agréable à la cantine, faire disparaître les incivilités et permettre aux adultes de prendre soin de moi.

Règles à la cantine et dans la cour de récréation :



- Je respecte le personnel de service et mes camarades :
je ne réponds pas de manière impolie au personnel,
je joue sans brutalité et sans insulte avec mes camarades

- Je respecte l'environnement de la cour de récréation et Les locaux de cantine en ne détériorant pas le matériel ou le bâtiment et en ne jetant pas de papiers par terre

- je respecte le matériel et les jeux prêtés par les animateurs sur le temps périscolaire

- J'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi



Cantine

Avant le repas

- je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je ne chahute pas dans les rangs
- Je m'installe à table dans le calme



JE GOÛTE À TOUT

Pendant le repas

- Je me tiens assis correctement
- Je ne parle pas trop fort
- Je fais l'effort de goûter à tout
- Je mange proprement
- Je ne gaspille pas et ne joue pas avec la nourriture, je ne prends que ce qui me suffit



N'EN PERDS PAS UNE MIETTE, FINIS TON ASSIETTE !



Morancé en Beaujolais

" MANGER CE N'EST PAS GASPILLER !"

- Je demande la permission au personnel avant de me lever de table
- Je ne tords pas les couverts, j'en prends soin
- Je range ma chaise avant de sortir

Si je ne respecte pas la charte,



le personnel de cantine peut :



- 1- Me faire changer de place et/ou de table
- 2- Me faire participer aux tâches de nettoyage et de rangement au lieu d'aller en récréation
- 3- un mail d'avertissement sera envoyé aux parents
- 4- Je serai convoqué avec mes parents par le Maire



Bon
Appétit !

